

# RAPPORT D'INSTRUCTION

## SIMPLY MARKET

SENAS

CREATION

### I. PRESENTATION DU PROJET

#### A/ IDENTITE DU DEMANDEUR

Il s'agit de la SAS ESPAR au capital variable sise à Croix 59170, représentée par M Denis Simon représentant de la société ATAC présidente de ESPAR, M Corto étant chargé de l'expansion.

#### LE GROUPE :

**SIMPLY MARKET** - nouvelle enseigne du groupe AUCHAN - dispose de 3 structures en France depuis le début de l'année 2006 et 3 sont en projet. 15 magasins sont présents en Italie et 4 en Espagne (ex Sabeco).

Ces supermarchés spécialisés dans l'alimentaire proposent une offre basée sur des produits frais à prix bas permanents dans une atmosphère chaleureuse. Il s'agit de supermarchés de proximité qui se situent entre le supermarché et le "hard-discount".

Les magasins sont conçus en libre-service par "univers": boucherie (3 catégories d'offre : extra, sélection et moins cher), fruits et légumes (gants pour se servir, nébulisation,..) boulangerie (atelier sur place), cave (dégustations et animations régulières), poissonnerie.

Au sein du magasin existe un espace "MAXI-DISCOUNT" qui propose à des prix imbattables des gros conditionnements, des produits sans marque, des produits en vrac et la vente au poids.

Les marques proposées sont des marques nationales, les marques Auchan et des produits 1<sup>o</sup> prix.

## C/ OFFRE

Le demandeur a recensé en annexe :

- 1 : les hyper, supermarchés, supérettes et "bazars" de la zone,
- 2 : les magasins spécialisés (vêtements, chaussures, meubles bricolage, électro-ménager et jardinerie),
- 3 : l'artisanat et le petit commerce,
- 4 : les marchés.

Le Service a listé - annexe 5 - les surfaces alimentaires de la zone (hyper et supermarchés, grands magasins, magasins populaires) ; les rayons non alimentaires de ce supermarché étant de petites dimensions ne peuvent être comparés à des magasins spécialisés (chaussures, vêtements, parfumerie, bricolage,...)

### PROJETS :

Sur la zone du demandeur à l'exception de la ville de Salon il n'y a pas eu de projets autorisés ou déposés :

- Géant-Casino : extension Hypermarché, galerie et diminution station de distribution de carburants, non réalisé,
- Monsieur Meubles : extension en cours,
- Aldi Gandonne : extension ; le bâtiment est en cours de construction,
- Connexion : transfert effectué mais pas l'extension,
- Leclerc Les Viougues : 200 m2 d'extension réalisés sur les 2266m2 autorisés,
- Opel création sur 1274 m2 non encore réalisée,
- Hotel 1° Classe Les Viougues : extension non réalisée,
- Centre Commercial Les Gabins de 19 550m2 ( bricolage, informatique, solderie, Sport, Tissus Puériculture, Equipement de la Maison)

Vont être soumis à l'avis d'une prochaine CDEC les créations sur Salon d'un hôtel "B & B" de 83 chambres sur le quartier des Roquassiers et d'un magasin de loisirs créatifs de 450 m2 à La Gandonne.

Par ailleurs, sur Mallemort, la création d'un supermarché ATAC de 2000m2 et d'une station de distribution de carburants (110m2, 3 positions de ravitaillement) refusées par la CDEC du 7/04/2003 ont été refusées par la CNEC.

Sur Grans, commune qui jouxte Salon la projet de création d'un centre commercial Carrefour (hypermarché de 8000 m2 + galerie de 2000 m2 en 20 boutiques + centre auto de 400 m2 + station de distribution de carburants de 350 m2 11positions de ravitaillement) a été retiré lors de la CDEC du 20/06/2006 ; il devrait être à nouveau déposé.

Une CDEC du Vaucluse a refusé une implantation de Simply-Market sur Avignon.

DENSITE (en m<sup>2</sup> pour 1000 habitants, la ville de Salon étant prise dans sa totalité)

POSTES	Densité		
	Actuelle	Après projet	Départementale
Sénas	170,9	464,57	116,7
Zone	169,18	195,06	116,7

N B : La densité sur Sénas après projet n'est pas un critère significatif.